

## LE MOT DU MAIRE

Le mois de février est déjà en marche. Voici les grands dossiers qui ont été traités depuis la dernière parution.

Le 26 janvier, une rencontre du conseil des maires a eu lieu à la MRC des Laurentides et voici un résumé des principaux dossiers qui y ont été traités.

- L'adoption du règlement décrétant les répartitions et l'imposition des sommes payables à la MRC;
- Au niveau de la gestion des matières résiduelles, un comité spécial a été formé, sous la présidence du préfet suppléant monsieur Pierre Poirier, pour s'assurer que toutes les avenues aient été envisagées avant la fermeture prévue du centre de tri le 31 mars 2006. Ce comité fera son rapport le 15 février.
- Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie a été accepté par le ministre le 12 décembre 2005. Il a aussi été accepté par le conseil des maires.
- Un comité sur les matières putrescibles a été formé et doit présenter son rapport à la fin juin.
- Bonne nouvelle pour le transport en commun, le conseil a accepté de prolonger l'essai d'un mois avec la possibilité de renouvellement sur base mensuelle. J'encourage fortement les citoyens à utiliser ce service.

Au niveau de notre municipalité, nous avons défini, par résolution, la proposition du conseil en regard de la situation à la Commonwealth Plywood Ltée.(scierie de Labelle). Il y a eu de nombreuses rencontres et échanges téléphoniques, autant avec les représentants de l'entreprise que des élus et des fonctionnaires du gouvernement du Québec ainsi que des instances régionales, afin de bien cerner les enjeux et tenter de susciter des hypothèses de solutions.

Cette fermeture a entraîné la perte de 40 emplois et cela représente un désastre pour de nombreuses familles. Le conseil municipal demande donc à monsieur Claude Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, que la Municipalité de Labelle soit reconnue comme une municipalité monoindustrielle de la région des Laurentides et qu'elle puisse bénéficier du «Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles» afin de mettre en place des outils, soit de diversification, soit de relance économique.

De plus, le conseil réserve sa décision en regard de la demande de la compagnie sur le déplacement des CAF vers l'usine de Mont-Laurier tant qu'il n'y aura pas de solutions alternatives permettant de développer le remplacement des emplois perdus.

Par ailleurs, lors de la dernière assemblée du 6 février 2006, des citoyens s'interrogeaient sur le budget municipal et les effets sur leur compte de taxe. Le conseil fera une réunion publique d'information sur ces sujets. Les membres du conseil demeurent toujours disponibles pour des rencontres individuelles ou de groupe sur le sujet. J'invite immédiatement ceux qui trouvent leur évaluation injustifiée de faire une demande de révision du rôle d'évaluation foncière à la MRC. Ce formulaire est disponible à la Municipalité.

Le maire, Gilbert Brassard

## SESSION DU CONSEIL DU 6 FÉVRIER 2006

### Dossiers administratifs

L'assemblée a débuté par l'adoption de quelques dossiers administratifs. Tout d'abord, le conseil a confié à la firme A. Lapierre Gestion Documentaire inc. les travaux de mise aux normes de l'archivage des dossiers municipaux. Ce travail prévoit la révision du calendrier de conservation et l'implantation d'un nouveau système de classement. Le contrat octroyé est de quinze (15) mille dollars, toutes taxes et frais inclus.

Le conseil a demandé au député, monsieur Sylvain Pagé, une subvention pour l'amélioration du réseau routier dans la cadre de l'enveloppe discrétionnaire réservée aux députés dans le budget du ministère des Transports. Le conseil a indiqué à monsieur Pagé que les argents ainsi obtenus seront utilisés dans le secteur du lac Labelle.



La Municipalité a adressé une demande de subvention pour plusieurs emplois d'été pour étudiants à Développement des Ressources humaines Canada. Le conseil a également donné son appui au Comité de la gare et à la Société d'horticulture de Labelle qui adresseront, eux aussi, des demandes de subventions pour des emplois étudiants.

Le conseil a adopté une résolution importante exprimant la position de la Municipalité de Labelle en regard de la situation de la scierie de Labelle. De plus amples détails sur cette résolution particulière vous sont donnés par monsieur le maire Gilbert Brassard dans son "mot du Maire" à la page 1 de notre bulletin.

Monsieur Michaël Vézina a remis sa lettre de démission à titre de lieutenant au sein de la brigade des pompiers de la Municipalité. Sa disponibilité ne lui permet plus d'agir à ce niveau. Cependant, il a offert de demeurer comme pompier de première classe. Le conseil a accepté la démission de monsieur Vézina.

Le Comité des gens d'affaire de Labelle avait préparé au printemps 2005 le guide touristique de Labelle. Le conseil municipal de l'époque avait accepté de supporter le Comité en cas de déficit. Le conseil actuel a officialisé le tout en accordant une quitte au CGAL. Le conseil a également accepté de défrayer le coût de la requête en incorporation auprès du Registraire des institutions financières.

### Dossiers d'urbanisme

Lors de ses réunions mensuelles, le conseil doit habituellement statuer sur plusieurs dossiers d'urbanisme. La session du mois de février a presque représenté un record, car le conseil a pris pas moins de vingt (20) décisions sur autant de dossiers.

Le conseil a adopté une série de corrections apportées à un plan de lotissement, précédemment déposé en 1998, pour le chemin de la Presqu'île, dans la section sud-est du lac Labelle. Le chemin permettant de circuler à l'intérieur du lotissement et de desservir les terrains riverains, a été déplacé et permettra de rendre constructible plusieurs terrains en bordure du lac Labelle.

Le conseil a approuvé ces correctifs à la suite des recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, de même qu'il a approuvé six (6) dérogations mineures affectant autant de terrains de ce lotissement qui en compte une vingtaine. Il sera ainsi plus facile pour le promoteur de vendre des terrains qui deviennent constructibles, puisqu'ils correspondront aux normes municipales.

En plus de ce projet d'envergure, le conseil s'est prononcé sur plusieurs dossiers particuliers. Ainsi, il a approuvé l'achat de deux terrains actuellement sous-bail avec le ministère des Ressources naturelles, dans un cas, le terrain sera agrandi pour correspondre aux normes municipales. Ainsi ces deux terrains pourront être construits en conformité avec la réglementation.

Dans un autre dossier, le conseil a approuvé la subdivision d'un lot en deux terrains et a accordé une dérogation en regard de la profondeur minimale moyenne, due à la forme de la rive. Ainsi, les deux nouveaux terrains deviennent eux aussi constructibles.

Le conseil a appuyé une demande qui sera adressée à la Commission de la protection du territoire agricole dans le but d'obtenir la permission de construire une deuxième résidence sur une exploitation agricole.

La Municipalité étant propriétaire de la gare, elle a accordé à ce titre, la permission au gestionnaire du restaurant de poser une affiche lui permettant de mieux faire connaître son commerce.

Un dossier d'infraction sera référé aux conseillers légaux de la Municipalité à la suite de l'installation d'un chemin et d'un ponton qui entrave un cours d'eau.

Le conseil a réaffirmé l'exigence déjà prévue dans le règlement 2002-54 de produire un certificat de localisation à la suite de l'agrandissement ou de la construction d'une propriété (bâtiment principal). La demande de permis prévoit d'ailleurs un engagement à cet égard de la part des demandeurs.

Enfin, le conseil a indiqué au promoteur d'un projet de développement, qui se situera à Lac-Tremblant-Nord, ses exigences quant à rendre sécuritaire l'intersection vers le chemin de la Montagne-Verte. Des travaux estimés à 29 300 \$ seront nécessaires et ils devront être défrayés par le promoteur.

### L'eau potable

Deux mandats importants furent confiés par le conseil concernant l'alimentation en eau potable.

Afin de pouvoir obtenir une subvention dans le cadre du Programme Québec-Canada pour notre projet de mise aux normes de l'eau potable, le ministère fédéral du Développement économique nous exige une nouvelle étude environnementale du projet. Le mandat pour la réalisation de cette étude pour la Municipalité a donc été confié à Labelle Ryan Génipro. Par ailleurs, afin d'avoir un portrait juste et basé sur des données réelles et récentes de la consommation d'eau à Labelle, le conseil a donc confié à Labelle Ryan Génipro le mandat de réaliser une étude permettant de connaître la consommation d'eau sur le réseau d'aqueduc de Labelle par secteur et par période de temps. Cette étude devrait alimenter la prise de décision en regard des travaux de corrections du réseau ou d'interventions ponctuelles face à une problématique particulière.

### **Nouvel employé municipal et postes pour la saison estivale**

Le conseil a nommé monsieur Marc Blaquière, responsable adjoint du service de l'urbanisme. Il s'agit d'un nouveau poste permanent autorisé lors de la préparation du budget de l'année 2006. Monsieur Blaquière, qui est titulaire d'un baccalauréat en urbanisme de l'Université du Québec à Montréal, était à l'emploi de la Municipalité depuis le début de l'année 2004, mais sur un poste contractuel ou temporaire. Les besoins d'un poste permanent ayant été démontrés, le conseil a accepté la transformation du poste.

Le conseil municipal a autorisé l'ouverture des postes pour le bureau d'accueil touristique pour la saison estivale. Un responsable et des préposés sont recherchés, la préférence allant aux personnes ayant une formation en tourisme.

Un poste de stagiaire en urbanisme a également été autorisé pour la saison estivale 2006.

### **Prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le premier lundi du mois de mars, soit le 6 mars à 20 h.

### **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

À partir du 6 mars et ce, jusqu'au 12 avril, participez au concours " **BIBLIO QUIZ TERRESTRE** ". Ce concours pour tous, simple et amusant, porte sur l'environnement. Plusieurs prix régionaux et locaux seront offerts à la fin du concours.

L'abonnement à la bibliothèque et l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

### **Heures d'ouverture :**

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

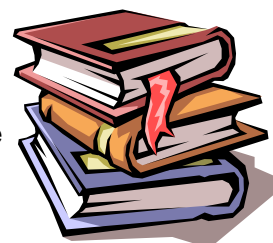
Mercredi : 13 h à 17 h

Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, responsable  
686-2144, poste 237



### **INFO MUNICIPALE – DATE DE TOMBÉE**

Veuillez prendre note de la nouvelle date de tombée pour pouvoir publier vos articles dans l'Info municipale:

### **Le premier mercredi de chaque mois.**

\* Bien sûr cette date est sujette à changement selon la tenue des sessions du conseil municipal.

### **RENCONTRE PUBLIQUE AVEC LE DÉPUTÉ**

Veuillez prendre note que le mardi 21 février prochain à 19 h 30 aura lieu une assemblée publique d'information et de consultation dans la salle du conseil municipal de Labelle.

Bienvenue à tous!

### **BANQUE DE CANDIDATURES : COMMIS DE BUREAU TEMPORAIRE SUR APPEL**

La Municipalité désire se créer une banque de candidatures pour un poste de commis de bureau temporaire sur appel.

Les candidats doivent avoir une connaissance des logiciels de bureautique (Word, Excel) et doivent démontrer de l'initiative et de l'autonomie.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à [lbourque@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:lbourque@municipalite.labelle.qc.ca), par télécopieur au (819) 686-3820 ou par la poste à l'adresse suivante :

**Banque de candidatures  
Municipalité de Labelle  
1, rue du Pont  
Labelle (Québec) J0T 1H0**

## JOURNÉE DE NEIGE FAMILIALE -25 FÉVRIER

Vous êtes invité à une journée de neige familiale le samedi 25 février prochain. Voici l'horaire de la journée qui se déroulera sur le terrain des loisirs, si mère nature collabore avec nous bien sûr !

- 13 h à 16 h** – Randonnée de tube – motoneige – **Gratuit** - Gracieuseté de Motoneige Tremblant  
**13 h à 16 h** – Randonnée en sleigh ride – **Gratuit** - Gracieuseté de la ferme Marc Brisson  
**14 h 30** - Hockey bottine; Maison de jeunes VS Adultes  
**16 h 30** - Spectacle de patinage; Caroline Lacasse et ses élèves  
**17 h 30** – Feu de joie; Gracieuseté de la Commonwealth plywood ltée.  
**17 h 30** – \*Souper spaghetti au pavillon des loisirs 7 \$  
«Apportez votre vin»  
\*Réservation requise

\*\*\*\*\*  
\* Habillez-vous chaudement et venez vous amuser avec nous ! Sur place, prix de présences, musique, glissade pour les enfants et boisson chaude pour les parents !  
\*  
\* Pour information ou pour vous procurer des billets pour le souper veuillez contacter la responsable du service des loisirs, Marie Rachel Charlebois au 686-2144, poste 235 ou encore madame Sylvie Robidoux 686-3500 et madame Valérie Pagé 686-1215  
\*  
\*\*\*\*\*



### SAUVONS NOTRE TAXI-BUS

Le service de TAXI-BUS est sur le point de disparaître, par manque d'achalandage. En effet, le service n'étant pas rentable, la MRC des Laurentides songe à arrêter le TAXI-BUS. Elle accorde une dernière chance aux citoyens de Labelle de démontrer leur intérêt à utiliser le service.

La Municipalité doit payer sa quote-part qu'il y ait service ou non à Labelle. Alors, pourquoi ne pas en profiter!

Le TAXI-BUS est un service économique et écologique, 2 raisons de s'en servir, surtout au prix de l'essence!

**NOUVEAU**

**NOUVEAU**

**NOUVEAU**

Le transport en commun intermunicipal des Laurentides offre maintenant un nouveau point d'arrêt au **Cégep de St-Jérôme et ce, tous les jours.**

Unissons-nous pour sauver le TAXI-BUS et continuer à offrir un service de transport en commun à Labelle!

Pour information: 425-9979 ou (800) 717-9737

## **ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

### CPE L'ANTRE-TEMPS – SOUPER SPAGHETTI LE 22 AVRIL 2006

Le CPE l'Antre –Temps vous invite à un souper spaghetti avec animation (monsieur Alain Beaudet "chansonnier") pour amasser des fonds afin d'aménager la cour extérieure. Le coût des billets est de seulement 10 \$.

Pour information ou réservation veuillez contacter madame Manon Lachaine au 686-9469.

### MUSICIEN RECHERCHÉ

L'Harmonie du vent du Nord recherche des musiciens d'instrument à vent pour ce joindre à eux les jeudis soir de 19 h à 21 h 30 à la polyvalente Curé-Mercure. Pour information Monsieur Yves Robidoux 686-3114.

# CGAL

## COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

Le CGAL (Comité des gens d'affaires de Labelle) tiendra son assemblée générale annuelle le **mercredi 22 février 2006 à 19 h dans la salle de l'hôtel de ville.**

Au cours de cette assemblée, les réalisations 2005 y seront présentées alors que les orientations 2006 y seront déterminées et le conseil d'administration y sera élu.

Également pour cette soirée, le CGAL a invité monsieur Paul Calcé, directeur général du Centre local de développement (CLD), à venir discuter avec les gens d'affaires de l'importance et des avantages d'un regroupement d'entreprises.

Cette assemblée est ouverte à tous. C'est l'occasion pour les gens d'affaires de venir se faire une idée du CGAL et peut-être même y adhérer.

Venez vous mettre au courant des changements à venir et de ce qui se passe dans le milieu des affaires labellois ...

***C'est un rendez-vous à ne pas manquer !***

La présidente, Nicole Choquet

## NOURRI SOURCE , HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse, mais qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **troisième mardi de chaque mois**. Des mairaines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochain atelier:

**Garder la forme avec bébé**

**Mardi le 21 février 2006**

**Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30**

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Essaim de Labelle.

## COMPTOIR D'ENTRAIDE PANIERS DE NOËL

Madame, Monsieur,

À l'aube de cette nouvelle année, permettez-nous de vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonne année, de santé, de bonheur et de succès dans toutes vos entreprises. Nous désirons vous exprimer notre gratitude et vous remercier très sincèrement pour votre généreuse contribution pour notre campagne de paniers de Noël.

Notez que, dans la paroisse de Labelle, nous avons pu distribuer **46 paniers de Noël**.

Merci de votre support et veuillez accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Aline Saindon, présidente

## CAMPAGNE CENTRAIDE 2005

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont travaillé pour la campagne de Centraide des Hautes-Laurentides Labelle La Minerve. Les gens du porte à porte, des dons personnels et des commerçants. Merci!

Nous avons dépassé notre objectif de 13 % du montant qui était de 8 500 \$, je tiens à remercier toutes ces personnes du fond du cœur. Bravo et merci!

## ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LABELLE

Bonjour à tous,

Voici le nouveau conseil exécutif en place, suite aux élections de l'assemblée générale annuelle du 1er février 2006, à l'hôtel de ville de Labelle:

**Président:** Claude Thibault  
**Vice président:** Sébastien Thibault  
**Secrétaire:** France Charette

**Trésorière:** Manon Roy  
**Publiciste:** Jocelyne Labonté

**Directeurs:** Normand Labonté, Jean-Philippe Charette, Brian Cabot, Guillaume Charette, Éric Paradis, Gaétan Nantel, Sylvain Duval, Jonathan Thibault, Yves Lacasse, Ronald Davis.

Merci aux membres présents à l'assemblée générale, ainsi qu'à tous nos commanditaires et bienvenue aux nouveaux membres:

31 mars:

Soirée de film de chasse avec «l'homme panache» au centre communautaire de Labelle à 19 h 30. Billets en vente auprès des directeurs, au garage Esso de Labelle et au dépanneur de Labelle.

En pré-vente: 12,50 \$ (limité),  
15 \$ à l'entrée,

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Février	21	Garder la forme avec bébé	Nourri-Source	CLSC de Labelle
Février	22	Assemblée générale an-	CGAL	Salle de l'hôtel de ville
Février	25	Journée de neige	Service des loisirs	Parc du centenaire
Mars	31	Soirée de film de chasse avec l'homme panache	Association chasse et pêche de Labelle	Centre communautaire 19 h 30
Avril	22	Souper spaghetti	CPE l'Antre-temps	

## MAISON DES JEUNES

FÉVRIER 2006

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
6	7	8 Atelier On parle de dope	9 Atelier Jonglerie	10 Jam de percussions		12 Patin cantine ROCK
13	14	15 Conseil des jeunes	16 Atelier Jonglerie	17 Atelier Initiation aux percussions	18	19 Patin cantine CLASSIQUE
20 Badminton	21 Cosom Pratique 18 h à 21 h	22 Atelier Les droits à 12-17 ans	23 Cosom Labelle visite Tremblant	24	25 Hockey bottine vs administrateurs	26 Patin cantine QUÉBÉCOIS
27 Badminton	28	1	2 Glissade St-Sauveur			

# 6 0 0 N M I C A R M Z - A M M S

Samedi 25 février	Dimanche 26 février	Lundi 27 février	Mardi 28 février	Mercredi 1er mars	Jeudi 2 mars	Vendredi 3 mars	Samedi 4 mars
<p><b>RANDONNÉE FAMILIALE</b> (Club de ski de fond) <b>10 h 30</b> : départ de l'accueil Du-montier</p> <p>Pour info: Véronique Larose 686-9766</p>	<p><b>DIMANCHE EN MUSIQUE</b></p> <p><b>13 h</b>: Thématique: Québécois (patinoire)</p>	<p><b>RANDONNÉE DES ENFANTS</b> (Club de ski de fond) <b>10 h 30</b>: départ de l'accueil Du-montier</p> <p>Une feuille d'inscriptions circulera à l'école le Tremplin</p> <p>Pour info: Martial Brousseau 686-1994</p>	<p><b>*LA SOURCE</b> Mont-Tremblant Enfant de 7 à 12 ans = 5 \$</p> <p><b>8 h 45</b>: départ du pavillon des loisirs</p> <p><b>15 h</b>: Retour au pavillon des loisirs</p> <p>Pour info: Josée Charpentier, 686-5738</p>	<p><b>BRICOLAGE</b> (Fermières)</p> <p><b>9 h 30 à 12 h</b>: 5 à 8 ans</p> <p><b>13 h 30 à 16 h</b>: 9 à 12 ans</p> <p>Une feuille d'inscriptions circulera à l'école le Tremplin</p> <p>Pour info: Ginette Maillé 686-3119</p>	<p><b>*GLISSAGE ST SAUVEUR</b></p> <p>Enfants de 0 à 4 ans = 5 \$</p> <p>Enfants de 5 à 12 ans = 15 \$</p> <p>Adultes = 20 \$</p> <p>Ado de 13 à 17 ans = MDJ pour info et inscriptions</p> <p><b>10 h</b>: départ du pavillon des loisirs</p> <p><b>18 h</b>: retour au pavillon des loisirs</p> <p>Pour info: Service des loisirs 686-2144, poste 235</p>	<p><b>*JUNGLE MAGIQUE</b></p> <p>Enfants de 5 à 10 ans = 6 \$</p> <p><b>10 h 30</b>: départ du pavillon des loisirs</p> <p><b>14 h</b>: retour au pavillon des loisirs</p> <p>Pour info ou inscriptions: Service des loisirs, 686-2144, poste 234</p>	<p><b>TOURNOI DE PÊCHE SUR GLACE AU PETIT LAC CARIBOU</b> (Ass. chasse et pêche)</p> <p><b>7 h</b>: prix de participation, resto et feu de camp sur place, abri et refuge ouvert pour la journée et possibilité d'avoir des trous déjà percés.</p> <p>Tous les jeunes de 17 ans et moins membres ou accompagnés d'un adulte membre, recevrons gratuitement une brimbale pour la pêche!</p> <p>Pour info: Claude Thibault 686-3480</p>
<p><b>JOURNÉE DE NEIGE FAMILIALE</b></p> <p><b>13 h</b>: activité pour toute la famille</p> <p><b>14 h 30</b>: Hockey bottine</p> <p><b>16 h 30</b>: spectacle de patin</p> <p><b>17 h 30</b>: souper spaghetti</p> <p>Pour info: service des loisirs 686-2144, poste 235</p>	<p><b>PISCINE</b></p> <p><b>14 h à 16 h</b>: bain libre pour tous</p> <p>GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS</p> <p>Pour info: 686-2144, poste 234</p>	<p><b>PISCINE</b></p> <p><b>14 h à 16 h</b>: bain libre pour tous</p> <p>GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS</p> <p>Pour info: 686-2144, poste 234</p>	<p><b>PISCINE</b></p> <p><b>14 h à 16 h</b>: Bain libre pour tous</p> <p>GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS</p> <p>Pour info: 686-2144, poste 234</p>	<p><b>PISCINE</b></p> <p><b>14 h à 16 h</b>: Bain libre pour tous</p> <p>GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS</p> <p>Pour info: 686-2144, poste 234</p>	<p><b>PISCINE</b></p> <p><b>14 h à 16 h</b>: Bain libre pour tous</p> <p>GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS</p> <p>Pour info: 686-2144, poste 234</p>	<p><b>PISCINE</b></p> <p><b>14 h à 16 h</b>: Bain libre pour tous</p> <p>GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS</p> <p>Pour info: 686-2144, poste 234</p>	<p><b>PISCINE</b></p> <p><b>14 h à 16 h</b>: Bain libre pour tous</p> <p>GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS</p> <p>Pour info: 686-2144, poste 234</p>

\* **Inscriptions avant le 23 février 2006**. Places limitées. La source et la jungle magique, 1 adulte accompagnateur doit être présent pour 8 enfants (gratuit pour les parents accompagnateurs). Les glissades St-Sauveur, 1 adulte doit être présent pour 5 enfants (20 \$ par adulte accompagnateur).